

# PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

AU CAMP DE JOUR 2021 (28 juin au 20 août)

- POUR ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 14 ANS,
- PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE, INTELLECTUELLE OU UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME
- RÉSIDANT À SAINT-HYACINTHE



Chaque été, près de 1 800 jeunes Maskoutains s'inscrivent dans les différents camps de jour des Corporations de loisirs de quartier pour passer un été actif et stimulant.

Si un diagnostic de TSA a été posé, si votre enfant possède une incapacité physique ou intellectuelle, le **Programme d'accompagnement** offert par le Service des loisirs lui est destiné.

Pendant les 8 semaines du camp de jour estival, votre enfant sera jumelé à un **animateur à l'intégration (accompagnateur)** ayant pour mandat de faciliter sa participation aux activités et son intégration à la vie au camp de jour.

Grâce au soutien financier de la Ville, toute une équipe de coordination, des intervenants psychosociaux et plusieurs accompagnateurs permettent aux enfants de participer aux camps de jour dans les différents quartiers.

## INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (date limite 1<sup>er</sup> mars 2021)

Le 1<sup>er</sup> mars semble tôt pour inscrire votre enfant en vue de l'été prochain, mais le Service des loisirs a plusieurs étapes à franchir pour préparer la saison de camp de jour.

<b>MARS</b>	Recrutement du personnel estival en fonction des inscriptions.
<b>AVRIL</b>	Entrevues d'embauche du personnel.
<b>DÉBUT-MAI</b>	<b>INSCRIPTION AUX CAMPS DE JOUR</b> (dans le quartier de votre choix).
<b>MI-JUIN</b>	Rencontre des parents avec les accompagnateurs.
<b>FIN-JUIN</b>	Début des camps de jour

**IMPORTANT : Il sera impossible de s'inscrire au camp de jour sans accompagnateur après le 1<sup>er</sup> mai 2021.**

### Dépôt de 100 \$

Vous devez joindre un dépôt de 100 \$ à votre formulaire d'inscription au programme d'accompagnement; **ce dépôt vous sera crédité** lors de l'inscription de votre enfant au camp de jour. **Pour toute inscription après le 1<sup>er</sup> mars, le dépôt ne sera pas crédité.**

Nous invitons les parents, qui souhaitent utiliser le service d'accompagnement l'été prochain, à compléter les deux pages suivantes et à **les retourner avec votre dépôt (chèque à l'ordre de Ville de Saint-Hyacinthe) d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2021** au :

#### SERVICE DES LOISIRS

850, rue Turcot – 2<sup>e</sup> Étage,  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1M2

**Pour information, composez le 450 778-8333**

(du lundi au jeudi entre 9 h et midi ou de 13 h à 17 h; le vendredi entre 8 h 30 et 13 h)

#### IMPORTANT :

*Les parents qui habitent dans les autres municipalités de la MRC des Maskoutains doivent s'adresser à leur municipalité pour une demande d'accompagnement.*